



**Avis d'occupation du domaine public
pour une exploitation économique de
courte durée
Commune d'Argentan**

Nom et adresse officiels :

Commune d'ARGENTAN
Correspondant : Monsieur le Maire
Place du Docteur Couinaud - B.P. 60203 – 61 201 ARGENTAN Cedex
Téléphone : 02 33 36 40 00
Courriel : affaires.generales@argentan.fr
Adresse internet : <http://www.argentan.fr>

Objet de l'occupation du domaine public : Manège pour enfants de 3 à 10 ans.

Emplacement sur le domaine public : Place De Lattre de Tassigny parallèlement à l'immeuble Quai St Louis à Argentan.

Superficie de l'occupation sur le domaine public : 70 m² maximum.

Durée de l'occupation sur le domaine public : pendant la durée des festivités de Noël, soit du samedi 04 décembre 2021 au dimanche 02 janvier 2022.

Montant de la redevance : 238 € (70 m² x 3.40 €)

Date limite de réception des demandes : 19 novembre 2021 à 12h

Adresse de transmission des demandes : Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante : Service Foires et Marchés – 1, Rue Fontaine – 61 200 ARGENTAN – Courriel : marches@argentan.fr

Date d'envoi à la publication : 27 septembre 2021.